



HAL
open science

Autour des définitions de l'abus spirituel

Alessandra Pozzo

► **To cite this version:**

Alessandra Pozzo. Autour des définitions de l'abus spirituel. Approches d'interventions contre les abus spirituels , Diocèse de Speyer, Sep 2024, Ludwigshafen, Allemagne. hal-04864024

HAL Id: hal-04864024

<https://hal.science/hal-04864024v1>

Submitted on 4 Jan 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Autour des définitions de l'abus spirituel.

Alessandra Pozzo
CNRS, LARHRA, UMR 5190

1. Qu'est ce qu'est spirituel ?

À la fin du Symposium sur les abus spirituels tenu à Ludwigshafen en septembre 2024, une question a été proposée aux participants : « Après les travaux menés au cours de ce Symposium, pourriez-vous formuler une définition de l'abus spirituel ? »

Parmi celles qui ont été soumises, nous allons tout d'abord examiner celle qui a été proposée par la théologienne Marie-Jo Thiel :

L'abus spirituel est une notion aux contours flous, mal définis, comme l'est d'ailleurs la notion de spirituel. On a donc peine à les reconnaître. Mais dans la mesure où la vie spirituelle touche à l'intériorité d'un être humain, et donc à sa pensée, sa conscience, sa foi et sa confiance, sa liberté..., on pourrait dire que les abus spirituels font violence à ces différentes sphères, par exemple par le harcèlement, la manipulation psychique, l'emprise, la maltraitance, l'autoritarisme, la violation de la conscience, la manipulation religieuse... Ils peuvent aussi prendre la forme d'une corruption de l'autorité spirituelle dans la relation asymétrique à quelqu'un, jusqu'à détruire le jugement de l'autre quand l'auteur des abus présente une structuration psychique perverse. Autant de termes qui peuvent d'ailleurs être synonymes de l'abus spirituel.

Tout d'abord, ce qui nous frappe dans ce texte est le fait que l'abus spirituel n'est pas un concept suffisamment clair car il porte sur un sujet qui est lui-même mal défini : le *spirituel*. Sans avoir la prétention de combler définitivement cette lacune, nous allons essayer de faire un peu de lumière sur cette notion.

A quoi se réfère donc ce mot qui exprime le type particulière d'abus dont se dégagent des formes lourdes de prédation qui ont été révélées depuis quelques années ?

Si nous cherchons dans les dictionnaires le sens du mot *spirituel*, nous aurons des définitions vagues et imprécises, car, de fait, on touche à un sujet tabou au sein d'une société laïque qui, depuis l'âge moderne, a œuvré pour une meilleure justice sociale en mettant au centre de l'attention la qualité matérielle de vie des individus et en laissant traditionnellement aux religions le développement des questions relevant de la vie intérieure.

De ce fait, nous trouvons dans les dictionnaires une définition du mot *spirituel* se référant à ce qui est immatériel, qui appartient à la sphère de l'esprit, entendu comme centre de la vie psychique, intellectuelle et affective de l'homme. Il se réfère aussi à *ce qui est libre d'éléments et d'attractions matériels et sensoriels* et à ce qui est propre à la sphère religieuse, mystique et ascétique en opposition, surtout dans la conception chrétienne, à mondain, terrestre, profane, temporel¹.

Néanmoins, au cœur de ces définitions des principes utiles à notre réflexion se dégagent. Le trait décisif dans les notions citées ci-dessus nous paraît être celui qui distingue le spirituel des *éléments et des attractions matériels et sensoriels*. Cette caractérisation est inhérente à l'anthropologie

1 Dictionnaire Larousse : entrée *spirituel* ; Dizionario Treccani : entrée : *spirituale* ; The Britannica Dictionary : entrée *spiritual*.

occidentale depuis l'Antiquité - à laquelle l'anthropologie chrétienne se rattache -, et qui identifie le composé humain à trois éléments hétérogènes : corps, âme et esprit. Parfaitement défini par les auteurs issus de la spiritualité carmélitaine², inspirés par les textes du Pseudo-Dénys³, de cette tradition se dégage le parcours de l'initiation spirituelle chrétienne comportant la transition de l'initié à travers les trois états du composé humain, moyennant des étapes successives de purification.

Or, puisque certaines manifestations mystiques relevant de l'expérience spirituelle chrétienne ont souvent attiré l'incompréhension sinon la réprobation de la part du magistère de l'Église, les diverses expressions de la spiritualité qui ont vu le jour au cours du temps ont rarement eu la chance de constituer un élément d'étude et d'approfondissement pour une meilleure compréhension du phénomène et ont souvent été accueillies avec la plus grande méfiance de la part des autorités. De ce fait, au cours des siècles les exploits ascétiques et mystiques qui constituaient la fierté des pères et des mères du désert aux premiers siècles du christianisme, ont perdu leur valeur première au cœur du sentiment religieux chrétien en faveur d'une prépondérance de l'argumentation théologique. Suivant cette perspective, les simples expressions de la foi en vue d'une quête spirituelle auraient été surplombées par les élaborations théologiques relevant d'un effort rationnel.

2. Spiritualité chrétienne et spiritualités déviantes.

Néanmoins, à défaut d'approfondissements qui auraient éclairé davantage le fait spirituel chrétien, le cheminement de purification proclamé par les familles spirituelles chrétiennes de toute inspiration se fonde sur une intériorisation progressive qui évalue tout d'abord le rapport que l'individu entretient avec son corps, ensuite il l'initie à la découverte de la substance de l'âme à travers le discernement d'une sensibilité propre à ce milieu, et se termine par la perception du dynamisme spirituel, d'autant plus ardu que cet élément du composé humain n'est pas doté d'une sensorialité explicite. Cette dernière activité a été formidablement exprimé par les métaphores de la *NUIT*⁴ et du *nuage de l'inconnaissance*⁵. Ainsi, le parcours traditionnel de l'initiation spirituelle chrétienne comporte trois stades : purgatif, illuminatif et unitif.

Ces différents niveaux d'introspection intéressent en premier lieu le corps, ensuite l'âme et, pour finir, l'esprit. De ce fait, un dynamisme qui emprunte une direction inversé, c'est à dire de ce qui est plus intérieur vers ce qui est plus extérieur ne saurait que dénaturer la quête spirituelle.

Si nous examinons, par exemple, comment se sont produits les abus perpétrés par Thomas Philippe, nous voyons que c'est exactement ce dynamisme inversé qui se produit. De fait, la spiritualité qu'il proclamait se concrétisait dans des rapports sexuels accomplis par et imposés à des personnes qui avaient pourtant prononcé un vœux de chasteté et ils étaient motivés par un imaginaire mystique déviant. Une hypothétique *inspiration spirituelle* était ici le moteur d'une activité sexuelle inopinée dans un contexte où elle ne peut constituer qu'une régression à un état de *désordre qui intéresse le corps et le psychisme*.

2 Cf. plus particulièrement Jean de la Croix, Thérèse d'Avila, Eugène-Marie de l'Enfant Jésus entre autres.

3 « La Théologie mystique », *Clavis Patrum Graecorum*, 6600-6635, Brepols, Tournhout, 1943, tr. française par Maurice de Gandillac.

4 Formulée par l'école spirituelle carmélitaine.

5 Issue d'un écrit anonyme en moyen anglais de la fin du XIVe siècle.

Il est évident que nous ne sommes pas en train d'affirmer que l'activité sexuelle est un mal en soi, mais, qu'en ce contexte, motivée par une fausse démarche spirituelle, elle relève d'une perversion tout d'abord spirituelle qui aboutit à un abus sexuel.

Nous lisons dans le *Rapport de synthèse* de l'Arche le témoignage d'une victime : elle relate que Thomas Philippe : « a commencé des théories, pour essayer de me convaincre [...] : la femme perdue d'Osée... la transcendance de la mission prophétique (de sa mission) par rapport aux normes de la morale ». Il affirme ensuite « Les organes sexuels [sont] le symbole du plus grand amour beaucoup plus que le Sacré-Cœur ». Et, suite aux résistances de la victime, il s'est servi de son autorité de théologien pour justifier ses propos pervers : « Quand on arrive à l'amour parfait, tout est licite, car il n'y plus de péché »⁶ .

Cependant, il est possible d'observer des exemples plus subtils de perversion qui aboutissent à des authentiques formes de *viol spirituel*. Nous en avons une description dans le rapport de la Communauté Saint Jean⁷ qui cite le passage d'une conférence donnée par Marie-Dominique Philippe en 1947 :

Nous aurons cet amour extraordinaire qui est comme l'amour de Dieu, qui nous fera pénétrer dans le cœur de nos frères, de ceux qui nous sont confiés. Nous les aimerons comme Dieu les aime, c'est-à-dire non de l'extérieur, mais de l'intérieur. Nous les posséderons, nous nous installerons en eux comme Dieu s'y installe, nous serons au plus intime de leur cœur.

Une fois installé « au plus intime de leur cœur » le prédateur peut tout faire de ses proies. Le moyen de séduction utilisé par Marie-Dominique Philippe pour *posséder spirituellement* ses adeptes était l'intelligence, mais dans d'autres contextes religieux c'est la beauté et l'esthétique, dans d'autres encore, l'émotion et l'exaltation. De ce fait, les modes de séduction spirituelle seraient un sujet à développer pour mieux comprendre comment l'abus spirituel se façonne.

Dans les perspectives qui donnent lieu aux abus spirituels auparavant cités se glisse une forme de gnose qu'il est important de faire ressortir. Le prédateur est quelqu'un qui *sait* et qui se situe sur un plan de l'expérience et de la connaissance beaucoup plus élevé que ses proies. De ce fait, un consensus s'est formé autour de lui et on lui attribue de l'autorité dans son domaine dont, bien sûr il se sert pour étourdir ses victimes. Sa *condescendance* (ici dissimulée sous des mots d'amour) le pousse en définitive à révéler sa *fausse gnose* à qui se trouve à un niveau qu'il juge inférieur afin de l'assujettir.

Si le problème fondamental de la définition d'abus spirituel proposée par la théologienne Marie-Jo Thiel nous a amenés à examiner ce à quoi le mot *spirituel* se réfère et comment l'abus spirituel peut s'installer concrètement, nous allons maintenant examiner quelques définition d'abus spirituel pour en extraire les caractéristiques principales.

6 Cf. *Rapport de Synthèse*, L'Arche internationale, 22 février 2020, p. 8 ; <https://fr.aleteia.org/2020/03/03/jean-vanier-ou-les-ravages-de-la-fausse-mystique-dans-l'accompagnement-spirituel>

7 Cf. *Comprendre et guérir. Origine et analyse des abus dans la famille Saint Jean*, Commission interdisciplinaire des frères de Saint Jean, Juin 2023, p. 575 ; Marie-Dominique Philippe, *Retraite sur le don de sagesse*, 1947.

3. Définitions de l'abus spirituel.

Il n'existe jusqu'à présent aucune vision uniforme sur la manière de comprendre « l'abus spirituel », « l'abus religieux » ou encore « la violence spiritualisée »⁸ affirme Doris Reisinger, tandis que Katharina Kluitmann, présidente et responsable de la prévention de la Conférence des Ordres religieux allemands (DOK), propose « pour l'instant (...) comme définition de travail : l'abus spirituel est un terme générique, (...) un mot valise, pour différentes formes d'abus émotionnel et/ou de pouvoir dans le contexte de la vie spirituelle et religieuse, surtout sous forme d'accompagnement (confession, 'direction spirituelle', accompagnement spirituel...) et dans les communautés et les églises »⁹.

Pour ces auteures il est important de souligner le caractère heuristique du concept d'abus spirituel ce qui insiste sur l'aspect inachevé des études qui lui ont été consacrés à l'heure actuelle.

Toutefois, des spécificités se dégagent :

- « L'abus spirituel est la violation du droit à l'autodétermination spirituelle »¹⁰
- L'abus spirituel se manifeste « lorsque des personnes sont mises sous pression, contraintes ou forcées, en se référant à des affirmations religieusement fondées, à accepter des interprétations de leur propre vie, à accomplir des actions ou à prendre des décisions qu'elles ne prendraient pas d'elles-mêmes librement »¹¹
- L'abus spirituel se manifeste, par exemple, lorsque des accompagnateurs spirituels ordonnent ou interdisent des pratiques de piété spécifiques, imposent des images de Dieu ou prennent des décisions spirituellement motivées pour les personnes accompagnées. Les accompagnateurs prétendent alors connaître la volonté de Dieu ou parler avec la voix de Dieu. (...) Lorsque la capacité de jugement spirituel ou moral des personnes concernées est affaiblie au lieu d'être encouragée, cela constitue un indice d'abus spirituel¹².
- L'abus spirituel est l'abus de pouvoir spirituel et il se situe dans le contexte de la pastorale et des relations pastorales. Il peut être réalisé par toutes les femmes et tous les hommes, laïcs, diacres et prêtres, religieuses et religieux, qui exercent des tâches pastorales et établissent des relations pastorales avec d'autres. L'abus spirituel met en danger tous les croyants qui se trouvent dans des relations pastorales, tant sur le plan individuel que social. Il se manifeste lorsque des choses spirituelles sont utilisées de telle manière qu'elles ne répondent plus à leur objectif initial ou sont même utilisées à des fins opposées. L'abus spirituel vise à accroître le pouvoir personnel de l'auteur ou de l'autrice, à diminuer l'estime de soi de la victime ainsi qu'à créer sa dépendance vis-à-vis du prédateur. Il englobe, en plus de la responsabilité individuelle du prédateur, des aspects systémiques inhérents à l'institution¹³. »

8 Reisinger, Doris, « Geistlicher Missbrauch. Selbstbestimmung in spirituellen Fragen ist zentral ». in: *Forum Weltkirche* (1/2020), p. 13.

9 Kluitmann, Katharina, « Was ist geistlicher Missbrauch? Grenzen, Formen, Alarmsignale, Hilfen », in: *Ordenskorrespondenz* 60 (2/2019), p. 184. Cf. aussi *Erzählen als Widerstand Berichte über spirituellen und sexuellen Missbrauch an erwachsenen Frauen in der katholischen Kirche Herausgegeben*, Barbara Haslbeck, Regina Heyder, Ute Leimgruber, Dorothee Sandherr-Klemp, Aschendorff Verlag, Münster, 2020, p. 19-20.

10 Wagner (Reisinger), Doris, *Spirituel Missbrauch in der katholischen Kirche*, Freiburg – Basel – Wien 2019, p. 19.

11 Ibidem.

12 Barbara Haslbeck, Regina Heyder, Ute Leimgruber, Dorothee Sandherr-Klemp, *op. cit.*, p. 20.

13 « Kann ein Pfarrer nicht tun und lassen, was er will? Geistlicher Missbrauch – eine kanonistische Spurensuche », *KuR* 27(2021), p. 218.

- L'abus spirituel est une notion aux contours flous, mal définis, comme l'est d'ailleurs la notion de spirituel. On a donc peine à les reconnaître. Mais *dans la mesure où la vie spirituelle touche à l'intériorité d'un être humain, et donc à sa pensée, sa conscience, sa foi et sa confiance, sa liberté...*, on pourrait dire que les abus spirituels font violence à ces différentes sphères, par exemple par le harcèlement, la manipulation psychique, l'emprise, la maltraitance, l'autoritarisme, la violation de la conscience, la manipulation religieuse... Ils peuvent aussi prendre la forme d'une corruption de l'autorité spirituelle dans la relation asymétrique à quelqu'un, jusqu'à détruire le jugement de l'autre quand l'auteur des abus présente une structuration psychique perverse. Autant de termes qui peuvent d'ailleurs être synonymes de l'abus spirituel¹⁴.

Dans ces définitions, en ce qui concerne des faits qui pourraient éventuellement intéresser les codes de droit civile et pénal, il est question de :

- violation de la liberté,
- d'abus de pouvoir,
- de manipulation psychique,
- d'injonctions malsaines,
- d'emprise,
- de maltraitance.

En ce qui concerne strictement le côté religieux, théologique et spirituel, on met l'accent sur des :

- violations du droit à l'autodétermination spirituelle,
- en se référant à des affirmations religieusement fondées, à se voir soumettre des interprétations de sa propre vie et à subir l'injonction à accomplir des actes ou à prendre des décisions qu'on ne prendrait pas soi-même librement.
- L'abus spirituel relève de l'abus de pouvoir spirituel,
- des choses spirituelles sont utilisées de telle manière qu'elles ne répondent plus à leur objectif initial ou sont même utilisées à des fins opposées,
- l'abus spirituel vise à accroître le pouvoir personnel de l'auteur ou de l'autrice, à diminuer l'estime de soi de la victime ainsi qu'à créer sa dépendance vis-à-vis du prédateur.
- des accompagnateurs spirituels ordonnent ou interdisent des pratiques de piété spécifiques,
- imposent des images de Dieu,
- prennent des décisions spirituellement motivées pour les personnes accompagnées,
- les accompagnateurs prétendent connaître la volonté de Dieu ou parler avec la voix de Dieu,
- lorsque la capacité de jugement spirituel ou moral des personnes concernées est affaiblie au lieu d'être encouragée, cela constitue un indice d'abus spirituel,
- l'abus se situe dans le contexte de la pastorale et des relations pastorales,
- il englobe, en plus de la responsabilité individuelle du prédateur, des aspects systémiques inhérents à l'institution,
- il peut être réalisé par toutes les femmes et tous les hommes, laïcs, diacres et prêtres, religieuses et religieux, qui exercent des tâches pastorales et établissent des relations pastorales avec d'autres.
- dans la mesure où la vie spirituelle touche à l'intériorité d'un être humain, et donc à sa pensée, sa conscience, sa foi et sa confiance, sa liberté, les abus spirituels font violence à ces différentes sphères, par le harcèlement, la manipulation psychique, l'emprise, la maltraitance, l'autoritarisme, la violation de la conscience, la manipulation religieuse.

14 Témoignage de la théologienne Marie-Jo Thiel.

A' partir de toutes ces données, une définition de l'abus spirituel observé dans le contexte chrétien et plus spécifique à l'Église catholique qui puisse le plus possible en tenir compte serait la suivante :

L'abus spirituel relève de l'abus de pouvoir spirituel. Des arguments spirituels y sont utilisées de telle manière qu'ils ne répondent plus à leur objectif initial ou sont même utilisées à des fins opposées. L'abus spirituel vise à accroître le pouvoir personnel de l'auteur ou de l'autrice, à diminuer l'estime de soi de la victime ainsi qu'à créer sa dépendance vis-à-vis du prédateur. Lorsque la capacité de jugement spirituel ou moral des personnes concernées est affaiblie au lieu d'être encouragée, cela constitue un indice d'abus spirituel. Dans la mesure où la vie spirituelle touche à l'intériorité d'un être humain, et donc à sa pensée, sa conscience, sa foi, sa confiance, sa liberté, les abus spirituels font violence à ces différentes sphères, par le harcèlement, la manipulation psychique, l'emprise, la maltraitance, l'autoritarisme, la violation de la conscience, la manipulation religieuse. De ce fait, parmi les injonctions que la victime d'abus spirituel peut se voir imposer, on remarque que des accompagnateurs spirituels ordonnent ou interdisent des pratiques de piété spécifiques, lèsent le droit à l'autodétermination spirituelle, imposent des images de Dieu, prennent des décisions spirituellement motivées pour les personnes accompagnées, et prétendent connaître la volonté de Dieu ou parler avec la voix de Dieu.

L'abus spirituel se situe dans le contexte de la pastorale et des relations pastorales. Il peut être réalisé par toutes les femmes et tous les hommes, laïcs, diacres et prêtres, religieuses et religieux, qui exercent des tâches pastorales et établissent des relations pastorales avec d'autres personnes. En plus de la responsabilité individuelle du prédateur, il englobe des aspects systémiques spécifiques à l'institution.